



Modification du bien après vente?

Par **c6fran**, le **05/05/2010** à **00:36**

Bonjour,

J'achète un lot de 6 bouteilles de vin sur un site de vente à court terme dit privée. Je reçois ensuite un message du site m'indiquant une erreur de présentation et me disant que je recevrai uniquement 3 bouteilles ou que j'ai sinon la possibilité d'annuler la commande.

Bien sur l'offre n'est donc plus du tout intéressante, je vais donc annuler la commande à moins que je puisse exiger légalement la livraison des 6 bouteilles, là est ma question?

Merci d'avance de votre aide, cordialement.